



# Université du courrier Dès le 11 Octobre Votez SUD

## Fédération des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des envergures 75020 Paris  
Tél : 01 44 62 12 00 Fax : 01 44 62 12 34  
<http://www.sudptt.org> [sudptt@sudptt.fr](mailto:sudptt@sudptt.fr)

Le personnel des Universités est appelé à voter pour les élections CT (Comité Technique) au niveau des NOD et au niveau national (ce sont les élections CT qui détermineront la représentativité des OS).

Ces élections sont particulièrement importantes, vous allez choisir les organisations syndicales qui vous représenteront et vous défendront dans toutes les instances représentatives. Afin de choisir en toute connaissance de cause, Sud a tenu à vous présenter son bilan et son travail des 4 années passées, en toute transparence. Nous avons essayé de développer tout au long de ces années des interventions sur plusieurs domaines : égalité homme femme, lutte contre le harcèlement et les discriminations, actions pour la reconnaissance de tous les Acteurs de la formation, amélioration des conditions de travail, promotion interne, attachement au dialogue social et actions préventives pour réduire les risques psychosociaux, transparence et vérité.

Nous sommes intervenus à plusieurs reprises pour défendre les personnes victimes de harcèlement et pour demander la mise en place de réunions de dialogue social dans les Campus pour agir préventivement contre cette pratique managériale. Non seulement nous avons été la seule organisation syndicale à vous informer mais nous avons pris les moyens de vous consulter sur la dernière réorganisation par l'intermédiaire d'une réunion téléphonique. La pétition que vous avez décidée a atteint son objectif. Nous avons joué un rôle moteur pour défendre le personnel sans oublier les personnes en reclassement. Nous avons, par exemple, obtenu un poste de CMOP à l'UC mais ce n'est pas suffisant, nous continuerons notre action en CHSCT !

## Sachons nous donner les moyens de nous défendre efficacement contre des mesures brutales et une gestion déshumanisée !

- **Votons contre la restructuration de la Formation qui laisse le personnel de l'UC sans avenir professionnel**
- **Votons pour un syndicalisme indépendant et transparent au service de toutes et tous !**
- **Votons pour un syndicat qui agit avec et pour le personnel !**

### **Vote électronique :**

*Les agents recevront les codes et identifiants personnels pour voter, à leur domicile en courrier ordinaire, au plus tard le 3 octobre. Dans un deuxième temps, ils recevront de leur responsable hiérarchique en main propre le matériel de propagande des organisations syndicales ainsi qu'un mode d'emploi.*

### **Où voter ?**

*L'électeur pourra voter de n'importe quel ordinateur connecté à internet en France ou à l'étranger du 11 octobre à 0 heures au 18 octobre à 17 heures. Il peut également voter sur un ordinateur de son lieu de travail sur les mêmes tranches horaires. Une salle de vote avec un poste dédié devra être accessible pendant les huit jours du scrutin.*

*Le vote électronique est exclusif de toute autre modalité de vote, ce qui peut exclure certains agents éloignés du service.*

### **Un vote à tiroir**

*Le vote a double niveau CAP, CCP et CT local puis national, peut être complexe sur l'application informatique. Dans la plupart des cas, il sera possible de voter quatre fois suivant la présence de listes. Attention, il est courant que les agents votent une fois et quittent le poste de travail. L'effort de pédagogie de La Poste en la matière peut être louable, mais l'expérience sur le terrain nous prouve qu'il est fortement dilué à l'arrivée.*

*N'hésitez pas à rapporter aux militants de SUD PTT tous les dysfonctionnements que vous pourriez relever.*



## **Petit florilège d'idées reçues véhiculées à chaque élection par certaines personnes malintentionnées ou mal informées :**

### **■ La création de Sud a entraîné la division des syndicats et du personnel**

**Faux :** Depuis la création de Sud (syndicat unitaire), l'unité syndicale s'est renforcée. C'est souvent grâce à Sud si l'unité est réalisée dans les actions syndicales ! C'est aussi le cas pour tous les tracts unitaires que nous avons proposés dans les deux Universités.

### **■ Sud est dans l'opposition systématique et ne signe aucun accord**

**Faux :** C'est un argument de la direction, repris par certaines O S qui est destiné à faire pression sur Sud. Nous ne sommes pas dans l'opposition systématique, nous signons des accords quand ils nous semblent profitables au personnel. Nous venons de signer l'accord sur le contrat collectif santé pour les fonctionnaires après avoir signé l'accord pour les salariés et localement nous avons signé de nombreux accords EAR, au Courier, PIC de Nantes etc... Des accords sur le temps de travail ont été également signés lorsqu'ils profitaient au personnel.

### **■ Sud entrave le fonctionnement du CHSCT en faisant siéger ses suppléants**

**Faux :** Sud est un syndicat démocratique et fait en sorte que tous ses membres des différentes UT puissent s'exprimer et participer au CHSCT mais comme les autres O S n'ont pas de suppléants elles voudraient empêcher nos suppléants de siéger pour masquer leurs déficiences de représentants.

### **■ Sud refuse le dialogue et appelle à la grève systématiquement**

**Faux :** Nous avons été la seule O S à mener une campagne d'action constante depuis 2006 pour la mise en place des réunions de dialogue social et à y participer activement dans presque toutes les UT. A l'UC, nous avons obtenu la mise en place récente des réunions de dialogue social dans tous les Campus, (nous le demandions depuis 3 ans). Concernant nos appels à la grève, si nous excluons les appels nationaux unitaires des principales centrales syndicales, localement, nous avons appelé une seule fois le personnel à faire grève le 26 mars 2008 à l'UELP ! (voir Form'acteurs N°15). Nous avons obtenu lors de cette grève la revalorisation des postes des agents de la plate forme de Nancy en 2.2 et le respect de la structure de promotion des formateurs !

### **■ Sud provoque les conflits**

**Faux :** Il nous est parfois reproché de provoquer des conflits parce que souvent lorsqu'il y a un conflit Sud est présent au côté des victimes de même qu'un pompier est toujours sur les lieux de l'incendie, pas pour souffler sur les braises mais bien sûr pour éteindre l'incendie. Exemple, les représentants Sud membres du CHSCT qui ont dénoncé un harcèlement sont passés, dans un premier temps, pour des empêcheurs de tourner en rond, alors qu'ils avaient obligation d'alerter et d'aider la victime. Sud est un outil permettant la résolution non-violente des conflits ! D'autre part, nous travaillons préventivement pour éviter les conflits. C'est pour cette raison que nous avons demandé dans les CHSCT des deux Universités, de prendre la décision de réaliser un travail de prévention, par exemple pour tous les risques psychosociaux, afin d'éviter des conflits préjudiciables aux personnes et à leur santé. Jusqu'à présent les directions ont toujours refusé de faire ce travail de prévention qui entre dans les attributions du CHSCT. On ne peut pas nous accuser de ne pas avoir agi préventivement pour éviter les conflits !

**Pour continuer ce travail préventif dans les nouveaux CHSCT et dans toutes les instances représentatives, (CT, CHSCT, CDSP, Dialogue Social territorial, Commissions de suivi) pour limiter les risques psychosociaux et garantir de meilleures conditions de travail avec plus de moyens et plus de force ! Votons Sud !**